

L'ECHO DES CITES

OCTOBRE 2008 - PRIX LIBRE

NUMERO SPECIAL "POLICE/JUSTICE"

Agir contre les violences policières ?

Permis de tuer pour la police : Youssef Khaïf, Abdelkader Bouziane, Lamine Dieng, Reda Semmoudi, Abdelhakim Hadjimi...



Agir

Les mobilisations contre les violences policières et/ou crimes policiers menées par des militant-e-s du MIB (Mouvement de l'Immigration et des Banlieues), Bouge qui Bouge, Comité Thomas Claudio, Justice pour Habib, à Mantes-la-Jolie, Dammarie-les-Lys, Toulouse, Lille, Vaux-en-Velun, Nîmes nous ont amené à réfléchir au bilan et au devenir de nos luttes. Le déroulement politico-judiciaire de ces affaires est quasiment toujours le même : qu'il s'agisse de violences et/ou de crimes policiers, de bavures parfois accidentelles, le scénario se répète souvent. Et quelque soit le quartier touché : la version policière, popularisée par des journaux locaux, devient rapidement la Vérité Médiatico-judiciaire. S'enchaînent alors les "émeutes", les arrestations, les manifestations, les "non-lieux"... puis l'oubli.

Reste alors comme image de toutes mobilisations la stigmatisation des fameuses "bandes ethniques", et la voyoucratie banlieusarde devient alors l'ennemi public n°1. Mais ce qui reste aussi, c'est un sentiment de fatalité qui emplit le cœur de nos quartiers, du plus jeune aux anciens... et un sentiment d'impunité et de permis de tuer pour la police.

...Quand ce type de drames frappe nos quartiers, irrémédiablement c'est tout un quartier qui vit le bouclage, les contrôles, le sentiment d'insécurité... C'est tout un quartier qui est mis sous régime spécial du reste de la société, tout

contre les violences policières ?

un quartier qui vit au rythme de dispositifs d'exceptions qui se répètent invariablement : des "couvre-feux" aux "plan banlieues".

Vérité et Justice pour nos quartiers

Pourtant ça et là, depuis des années, des habitants et des militants s'organisent pour combattre ces traitements discriminants, arbitraires et violents, et obtenir "Justice". Et de quartier en quartier, on lutte de comité en comité, sans trouver l'issue de l'apaisement, que seule la "Justice et la Vérité" pourrait apporter dans le cœur de nos quartiers.

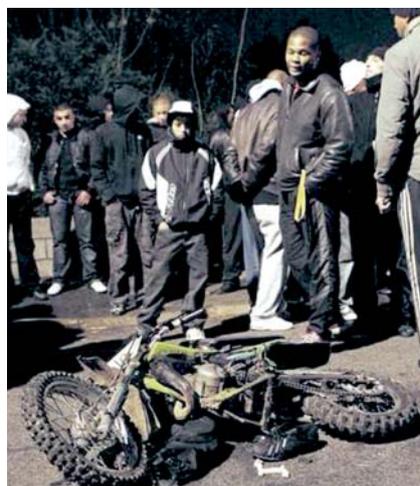
Durant ces derniers mois, quelques affaires telles que celles de Lamine Dieng (Paris 20^{ème}), Reda Semmoudi (Noisy-le-Sec), Hakim Adjimi (Grasses), Lamba (Villepinte), ont permis de démontrer que lorsque les habitants décident avec les familles de ne pas se laisser abuser par le déroulement politico-judiciaire, et qu'ils et elles s'engagent à savoir ce qui s'est passé, on peut instituer un rapport de force qui permet d'obtenir une meilleure visibilité, un soutien juridique, financier et militant aux familles, la nécessité d'inscrire et de transmettre dans la mémoire collective l'histoire des personnes victimes de violences policières et l'histoire de ces luttes pour une "Justice en Banlieue".

Ce qui prouve parmi d'autres exemples, que, seules, la détermination de la mobilisation et de l'auto-organisation ne suffisent pas pour donner des résultats dans la lutte pour la "Vérité et la Justice".

Une plate-forme commune pour agir !

C'est pourquoi, dans le cadre de la deuxième édition du Forum social des quartiers populaires (3, 4 et 5 octobre 2008 à Nanterre), des militants du MIB, Bouge qui Bouge, des membres des comités de soutien Dieng, Semmoudi, Justice pour Lamba, et d'autres militants qui souhaitent s'engager sur ces questions, proposent de réfléchir à la construction d'une plate-forme commune sur ces questions qui soit capable :

- de regrouper les archives (lieu ressource) des mobilisations de ces 25 dernières années, et les rendre visible et lisible, à travers la constitution d'expositions, films documentaires, brochures, livres... ;
- d'informer et d'initier des campagnes communes sur des affaires suivies ou en cours ;
- de mettre en place des cycles de formations (à partir des archives regroupés et de personnes ressources) pour les militants de nos quartiers, concernant les différents aspects composant les affaires de violences et/ou crimes policiers et



des mobilisations qui parfois s'en suivent : aspects judiciaire et médiatique, soutien militant et solidaire, expérience de luttes sur le long terme, auto-organisation...

- d'aider et d'accompagner l'organisation collective dans le soutien sur la manière de mener ce genre de luttes, car il ne suffit pas seulement de manifester son indignité.

Ce temps d'élaboration consacré à la création de ce projet prendra la forme de deux "tables rondes" dans un espace permanent consacré à ces questions, pendant les 3 jours que dureront la seconde édition du Forum social des quartiers populaires, à partir de supports tels que films documentaires, exposition sur les différentes luttes menées ou récits d'expériences de luttes...

Pour plus d'informations, contactez :
FSQP - Commission Violences Policières
fsqp@fsqp.fr



Abdelhakim Hadjimi

« Il était violet, il demandait à respirer. Il a pris deux coups de poing, deux bonnes pastèques. J'ai dit aux policiers : Vous l'avez maîtrisé, il n'y a pas besoin de plus. » Ludovic Gérard, 30 ans

Comment ils ont assassinés Abdelh

Vendredi 9 mai 2008 à 16 heures, la police nationale de Grasse, a passé à tabac Abdelhakim Hadjimi, un jeune homme de 22 ans.

Motif : avoir manifesté son mécontentement auprès des agents d'accueil de sa banque à cause d'un problème de virement. Pour cela, le directeur a entrepris de prévenir la police pendant que Hakim, rentra chez lui.

C'est alors que 2 agents de la BAC rejoints par 4 municipaux l'ont brutalement interpellé à 200 m de chez lui, lui fracassant la tête contre une vitrine (double vitrage), tandis que l'un le maintenait par la cou, l'autre le tenant par les pieds, les 4 autres l'ont roué de coups de pieds et de coups de poings, tout cela menotté les bras derrière le dos.

D'après plusieurs témoignages lorsque l'agent à enfin lâché prise, Hakim est tombé mort sur le sol. Menotté aux mains et aux chevilles, plaqué au sol sur le ventre, un policier agenouillé sur ses épaules et ses reins, un second lui tenant les pieds, un troisième lui faisant une clé d'étranglement pendant 10 à 20 minutes comme le décrivent près de 16 témoins, Abdelhakim, décédera d'un arrêt cardio-respiratoire consécutif à une asphyxie lente. Pendant qu'un des agents, blessé à l'épaule d'avoir trop frappé, est transporté d'urgence à l'hôpital par les pompiers. Le corps de Hakim, lui, est jeté dans le véhicule de la police, chargé comme



D.R.

un sac à patate. Selon le témoignage de Leïla Picout, les pompiers ont voulu intervenir pour lui porter secours, mais les policiers les ont repoussés. Ce n'est qu'après 2 longues heures que la police entreprend de téléphoner au père de la victime, pour lui annoncer le décès de son fils : "mort au commissariat" ! (ou selon la commissaire pendant le trajet). Ajoutons que l'un des témoins a filmé la scène sur son téléphone portable, et qu'il a été interpellé sur le

champ. En sortant du commissariat, le témoin était amnésique, et ne possédait plus de téléphone, sa mère disant même qu'il été à la plage...

Déjà interdite en Belgique et en Suisse, cette méthode d'immobilisation a déjà valu à la France d'être condamnée par la Cour Euro-



D.R.

akim...



« Il était à terre. Ils étaient trois sur lui. Un policier lui faisait une pression sur la colonne vertébrale avec son genou. Un autre l'étouffait avec son bras. Il avait les mains menottées sous le torse. » Ludovic Gérard, 30 ans

péenne des droits de l'homme, suite au décès d'un autre homme à Toulon en 1998. Face à la multiplication des violences policières, n'est-il pas temps de prendre les mesures judiciaires qui s'imposent ?

Ce meurtre lâchement commis par nos gardiens de la paix - gardiens de la paix ou meurtriers assermentés (que l'on pourrait qualifier de meurtre en réunion ou meurtre en bande organisée) - la haine de ces gardiens "de la paix" exprimée sur Hakim (paix à son âme), en ce jour disparût, laissent les larmes de sa mère et l'impuissance de son père sans échos et dans la plus grande solitude. La haine de ses deux petits frères, le désarroi de sa petite soeur et l'incompréhension de l'injustice perpétrée par ces bourreaux-délinquants de la police, maltraitent leurs consciences si innocentes. Sur les faits qui ont suivis ; l'inspecteur de l'IGPN confirme que les procès verbaux de police et les témoignages des passants coïncident quand au déroulement de l'intervention de force de la police.

Ce qui aujourd'hui préoccupe le plus sa famille, c'est de savoir pourquoi les agents de police n'ont pas cessé l'intervention musclée au moment où Hakim avait perdu conscience et pourquoi n'ont-ils pas appelé les services de secours d'urgence pour lui porter les soins nécessaires ?

Les résultats finaux de l'autopsie datant du 9 septembre 2008 concluent bel et bien au fait que le décès de Abdelhakim est consécutif à une asphyxie lente liée à une compression thoracique violente et continue, ainsi qu'à d'importantes lésions cérébrales et des hémorragies "peri-oculaires et rétinienne". Les conclusions de cette autopsie, qui engagent et accusent la responsabilité des policiers qui ont menées cette interpellation criminelle, sont liées aux mobilisations organisées par sa famille, ses amis, et le collectif de soutien.

Comment accepter, dans cette affaire comme dans trop d'autres, que ce qui relève de la Vérité "objective" devient une lutte ?



Le combat contre l'impunité policière, contre la complicité judiciaire qui trop souvent s'en suit, est loin d'être fini.

Il faut maintenant continuer le combat pour emmener ces policiers devant un tribunal, et ainsi continuer le juste combat pour la Vérité et la Justice !

La famille et les proches de Abdelhakim ont besoin de soutien. Nous devons être solidaire, l'histoire de ces morts violentes le montre : rien n'est possible sans solidarités. Et quand l'injustice voudrait nous amener à l'impuissance : nous résistons.

« Il ne se défendait pas, il était sur le sol, complètement à l'envers, comme s'il était déjà parti. Quand ils l'ont mis dans le coffre de la voiture, menotté, on aurait dit une guimauve. » Layla Picout, 17 ans



Permis de tuer po

ABDELKADER BOUZIANE 17 DECEMBRE 1997 DAMMARIE-LES-LYS

Retour sur un mouvement de résistance collective face aux crimes policiers

Le 17 décembre 1997, Abdelkader Bouziane est assassiné par un policier de la Bac à Fontainebleau. Le 23 mai 2002, Mohamed Berrichi décède suite à une course poursuite avec la Bac à Dammarie-les-lys. 24 heures avant, c'est un autre jeune de Dammarie qui perd la vie, victime d'une balle dans la tête tirée par un policier. A Dammarie-les-lys, un mouvement de résistance collective s'est constitué petit à petit entre 1998 et 2002 autour des 2 affaires où deux jeunes du quartier de la Plaine du Lys sont morts, l'un tué d'une balle dans le dos (cf affaire Abdelkader Bouzian, dec.1997), l'autre (cf Mohamed Berrichi) lors d'une course poursuite avec la BAC.



D.R.

Des émeutes de 1997 à la mobilisation politique de 2002, les pouvoirs publics semblent préférer la situation de 1997 dont le scénario était attendu, les sauvages d'un côté, les tenants de l'ordre Republication de l'autre. En 2002, une répression ciblée a été montée contre cette mobilisation par des policiers de Dammarie sous l'œil complice et bienveillant du Maire M. Mignon et du Procureur de la République de Melun...*

* Lire le numéro spécial de L'Echo des cités de décembre 2007 "Dammarie résiste, 10 ans après..."

LAMINE DIENG 17 JUIN 2007 - PARIS 20^{ème}

Ce jeune français de 25 ans est mort pendant une interpellation par 8 policiers du 20^{ème} arrondissement de Paris le 17 juin 2007 à 4h30 du matin dans la rue de la Bidassoa (Paris 20^{ème}). Ces policiers appelés pour une "dispute", ont déclaré avoir trouvé Lamine "allongé sous un véhicule en stationnement devant l'hôtel Nadaud". La lecture du dossier révèle que Lamine a été ligoté avec des menottes aux poignets,



D.R.

un bras passé par-dessus l'épaule et l'autre dans le dos, et des liens de contentions aux chevilles. Que s'est-il VRAIMENT passé dans ce car de Police ? La famille a été prévenue par téléphone 36 heures APRES le décès.

Comment se fait-il que la mairie a dressé l'acte de décès 8 heures avant d'avertir la famille ? Le visage de Lamine portait des blessures infligées par qui ? Pourquoi la famille n'a-t-elle jamais pu voir le corps de Lamine ? Suite à la plainte déposée par la famille, une information judiciaire a été ouverte le 10 juillet 2007, la famille et le collectif de soutien attendent toujours qu'un juge d'instruction soit nommé... La famille lance un appel à témoins... pour connaître toute la vérité et qu'enfin justice soit rendue.

Informations : collectif-laminedieng@hotmail.fr

Blog : coucxs.skyrock.com

Signer la Pétition en ligne : www.lapetition.com/sign1.cfm?numero=1298

“ Le délibéré est incompréhensible. Quand on tue quelqu'un par balle, on est acquitté. C'est un signe inquiétant pour la police. ”

Maître Olivier Fontibus, avocat de la famille Khaïf, lors du procès Hiblot le 28 septembre 2001

our la police

REDA SEMMOUDI 8 JANVIER 2008 - NOISY LE SEC

Mardi 8 janvier 2008, Reda Semmoudi, habitant de Noisy-le-Sec (Seine Saint-Denis), est décédé dans des conditions troubles impliquant des policiers, lors d'une perquisition à son domicile au quartier du Londeau.

Jusqu'à maintenant, la seule version qui a été rendue publique, reprise par la Justice et certains médias, est celle de la Police.

Selon cette version, lors de la perquisition à son domicile, encadré par trois policiers, Reda, menotté dans le dos, aurait donné un "coup de tête" à l'un des trois policiers qui se trouvait dans l'appartement. Il aurait alors réussi à échapper à la vigilance des deux autres policiers, à partir dans une chambre située à proximité, et tout en étant toujours menotté aurait alors réussi à ouvrir une porte fenêtre difficile d'accès et d'ouverture, et se serait jeté du 9^{ème} étage. Comment croire cette version invraisemblable ? Comment, alors qu'une enquête est à peine en cours, des conclusions (suicide) relatives aux circonstances de la mort de

Reda Semoudi peuvent-elles déjà être annoncées, et diffusées par voie de presse, par la justice ? Nous n'acceptons pas ces versions que nous estimons mensongères ! Reda était père de famille, lui et sa femme attendaient un enfant, il était aimé par les siens, ses proches et ses voisins, il n'a jamais été condamné par la justice.

La famille et le comité de soutien exigent toute la vérité et la justice, et continueront à se battre pour ! Une plainte avec constitution de partie civile a été déposée... l'affaire suit son cours... toujours en attente d'un juge d'instruction...



D.R.

Contact : comitedesoutien.redasemmoudi@gmail.com

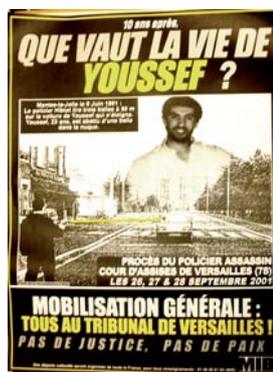
YOUSSEF KHAÏF 9 JUIN 1991 - MANTES-LA-JOLIE

Abattu à Mantes-la-Jolie le 9 Juin 1991 par le policier Hiblot, qui était Youssef Khaïf ? "Youssef, c'est une grande gueule avec des dents de loup contre les injustices" (Lakhdar Madani, organisateur de Caravane 92) Youssef est une "personnalité" du quartier. Avec des jeunes du Val-Fourré et quelques anciens, il participait en 1989 à la création du Collectif Jeune qui lutte contre les injustices quotidiennes que subissent les 17 000 jeunes du Val-Fourré, la plus grande cité d'Europe, avec la volonté, la rage et l'envie de faire exploser le consensus mortel de la répression des "cités maudites". On le verra défiler des Mureaux à Paris, manifester contre la double-peine, participer aux réunions de Résistances des Banlieues (un collectif inter-cités qui donnera par la suite naissance au MIB - Mouvement de l'Immigration et des Banlieues). Toujours en première ligne, respecté par les jeunes du quartier, Youssef est impatient, pressé d'en découdre avec la hagra (mépris, injustice). Avec d'autres, il tire la sonnette d'alarme sur les risques de déflagration de la marmite-banlieue transformée en cocotte-minute. Après la mort de Aïssa Ihich au commissariat de Mantes-la-Jolie le 27 mai 1991, Youssef fait encore une fois partie des plus actifs : il prend la tête des manifestations, interpelle la Mairie, met en cause la police. Treize jours plus tard, à l'âge de 23 ans, il nous quittera à son tour, victime de ce qu'il aura toujours combattu durant sa trop courte vie...

L'autopsie confirmera que Youssef a été atteint d'une balle en pleine nuque. L'autopsie précisera qu'au moment du tir, la distance entre l'arme du flic Hiblot et la nuque de Youssef Khaïf est estimée

entre 30 et 70 mètres ; elle est même plus proche de 70 mètres que de 30 (extraits du rapport d'instruction). D'ailleurs, seul le policier Hiblot a dégainé ; les autres, à ses côtés, n'ont même pas éprouvé le besoin de sortir leurs armes, ne se sentant nullement menacés.

La famille Khaïf porte plainte et se constitue partie civile. S'engage alors 10 ans de mobilisations pour amener le policier Hiblot devant la Cour d'Assises de Versailles...



En mars 2000, la Chambre d'Accusation de Versailles reconnaît enfin le caractère illégitime des tirs de Hiblot et décide de le renvoyer devant la Cour d'Assises des Yvelines pour "violences avec armes ayant entraîné la mort sans intention de la donner".

Dix ans de mobilisation

Pendant ces dix ans de parodie judiciaire, la famille Khaïf, le MIB et le comité de soutien "Justice pour Youssef" n'ont jamais baissé les bras ni cédé aux pressions. Dix ans de luttes, de réunions, de manifestations, sans lesquelles cette affaire serait depuis longtemps enterrée dans les casiers du non-lieu... Comme trop souvent, la justice et les politiques ont parié sur le temps pour que la mobilisation se relâche et que les habitants du Val-Fourré oublient et laissent faire. Mais notre mémoire et notre détermination solide mèneront le policier Hiblot aux Assises à Versailles les 26, 27 et 28 septembre 2001.

Verdict d'une justice à sens unique, le 28 septembre dans la nuit... acquittement du policier assassin ! Ce verdict a au moins le mérite de la clareté : c'est une déclaration unilatérale de défiance à l'égard non seulement des jeunes, mais aussi de tous les habitant-e-s du Val Fourré à Mantes-la Jolie, et au delà de toutes les populations des cités populaires.



D.R.

Violences policières

LAMBA SOUKANA 8 MAI 2008 - VILLEPINTE

Le 8 mai 2008 dernier vers 23h30, le quartier La Fontaine Mallet à Villepinte (Seine Saint-Denis) a connu une nouvelle descente des forces de police du commissariat de Villepinte particulièrement violente. Sans motif légal apparent, ils se sont livrés à une véritable chasse à l'homme : au moyen de "grenades de dispersion", ils ont ouvert le feu sans sommation,

chargeant puis dispersant les habitants qui étaient restés tranquillement dehors. Cette expédition punitive s'est soldée par la grave agression de Lamba Soukouna, alors qu'il rentrait tranquillement chez lui. Celui-ci a été frappé à coup de crosse et de flashball à la tête causant une ouverture de 3 cm, par un brigadier en présence de 3 autres "collègues".

Après l'avoir passé à tabac, il est menotté puis placé en garde à vue alors qu'il n'a commis aucun délit. En cellule, Lamba est victime d'une crise car il souffre d'une maladie grave appelée la drepanocytose. Malgré ses demandes répétées, dû à son état de santé nécessitant la prise quotidienne de médicaments lourds, les policiers font la sourde oreille. C'est grâce à la seule intervention des pompiers de Tremblay-en-France, qu'il sera transporté à l'hôpital Robert Ballanger. Les

médecins et le personnel médical qui le connaissent bien, le mettront à l'abri et en sécurité, au vue de son bilan de santé : 3 points de sutures au niveau du front, 6 jours d'ITT avec certificat du médecin attestant des coups reçus. D'autres dans notre cité comme dans tous les quartiers populaires ont à subir le racisme, le harcèlement, le passage à tabac, quand ce n'est pas les balles de ces soi-disant "gardien de la paix", comme le montre dernièrement l'interpellation policière à

Grasses qui s'est soldée par la mort du jeune Hakim Ajimi. La police "républicaine" jouit dans les faits d'une impunité totale, où trop souvent la Justice s'en fait l'avocat. Le 8 mai dernier n'est pas un dérapage, cela arrive tous les jours dans le "pays des droits de l'homme" ! Une plainte avec constitution de partie civile a été déposée - l'enquête IGPS est en cours... affaire à suivre...

Comité de soutien Lamba Soukouna
Mail : justicepourlamba@yahoo.fr

CONTACTS

FSQP - COMMISSION VIOLENCES POLICIÈRES

45-47, rue d'Aubervilliers - 75018 Paris

E-mail : fsqp@fsqp.fr

Téléphone : 09 54 39 41 04

WEB

<http://fsqp.free.fr/>

